

Règle G23 Mais/Mets/Met/M'est

Rappel : tu as le droit de t'aider du GACODES ou des affichages dans la classe.

Ce qu'il faut savoir	On écrit « mais » lorsqu'on peut le remplacer par «pourtant». On écrit « mets » verbe METTRE lorsqu'on peut le remplacer par «mettais». On écrit « met » verbe METTRE lorsqu'on peut le remplacer par « mettait ». On écrit « m'est » verbe ETRE lorsqu'on peut le remplacer par « était ».
Entrainement	http://www.ortholud.com/orthographe/homonymes/met_s_mai_mes_3.php – Note le score dans la case « entrainement-résultat » de ta préparation de dictée. – Si tu as plus de 90%, colorie la case « validé » et continue ta préparation. – Si tu as moins de 90%, colorie la case « non validé » et effectue le perfectionnement.
Perfectionnement	http://www.eptramelan.org/exercices/Francais/Orthographe/homophones/mais_mets_met_mes_01.htm – Note le score dans la case « perfectionnement-résultat » de ta préparation de dictée. – Si tu as plus de 90%, colorie la case « validé » et continue ta préparation. – Si tu as moins de 90%, colorie la case « non validé ».